



SAINT-DENIS
DE-BROMPTON

MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2022

Avis public est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité, que conformément à l'article 956 du Code municipal, le budget pour l'année financière 2022 sera présenté pour adoption lors d'une assemblée extraordinaire du Conseil à être tenue par visioconférence le 17 janvier 2021 à 19 h, et ce, conformément aux prescriptions du Gouvernement du Québec dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et à l'arrêté 2020-029.

Le Conseil municipal invite les citoyens à transmettre leurs questions par écrit à tout moment avant le début de la séance du Conseil. Les questions peuvent être acheminées par courriel à la greffière au sjobin@sddb.ca ou par courrier à l'adresse suivante : 2050, rue Ernest-Camiré, C.P. 120 Saint-Denis-de-Brompton, Québec J0B 2P0.

DONNÉ À SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
CE 5 janvier 2022

Liane Boisvert
Directrice générale et secrétaire-trésorière